



Bercy continue de tailler dans ses dépenses et ses effectifs

1 déc. 2014, revue « ACTEURS PUBLICS »

Avec des crédits en baisse d'1,4 % et 2 400 postes supprimés, le ministère de l'Économie et des Finances contribue fortement à la politique de réduction des dépenses publiques. C'est l'un des enseignements des documents budgétaires relatifs au projet de loi de finances 2015, mis en ligne par le Sénat.

Gestion fiscale et financière des comptes publics, mais aussi formation des fonctionnaires et gestion du patrimoine immobilier : la mission "Gestion des finances publiques publique et des ressources humaines" est une pièce maîtresse du contrôle des dépenses de l'État, gérée conjointement par Bercy et le ministère de la Réforme de l'État et de la Fonction publique. Et pour elle aussi, l'année 2015 s'inscrit dans la poursuite des indispensables efforts budgétaires.

La mission va ainsi perdre 174 millions d'euros de crédits de paiement (CP) en 2015, soit une baisse d'1,4 % par rapport à l'an passé. "Cet effort s'inscrit dans la continuité de celui consenti les années précédentes : pour mémoire, la réduction des crédits prévue par la loi de finances pour 2014 était de 1,5 % en CP, soit 177 millions d'euros", rappelle le rapport de la commission des finances du Sénat.

L'effort sera principalement absorbé par des diminutions de personnels : 2 400 équivalents temps plein (ETP) seront ainsi supprimés, principalement à la direction générale des finances publiques (2 000) et à la direction générale des douanes et droits indirects (250). "Ce qui place la mission en seconde position derrière la mission « Défense » pour la réduction des effectifs", soulignent les rapporteurs du Sénat.

Côté dépenses de fonctionnement, les dépenses de la mission baisseront en 2015 de 72 millions d'euros en autorisation d'engagement (AE) mais augmenteront de 8 millions pour les crédits de paiements (+ 0,4 %).

Ces économies dans le fonctionnement devaient initialement reposer sur les gains attendus de la dématérialisation des procédures administratives : télédéclaration fiscale, automatisation du dédouanement ou encore simplifications annoncées par le secrétaire d'État et à la Réforme de l'État, Thierry Mandon. Mais les effets "probables" de ce chantier n'arriveront "qu'à moyen terme", selon les sénateurs, pour qui "les dépenses de fonctionnement courant, elles, continuent à augmenter de manière préoccupante".

"De plus, les gains d'efficience produits par la dématérialisation et la simplification des procédures sont par définition des gains diffus, difficiles à chiffrer, et parfois compensés par la création de nouvelles procédures", ajoutent-ils. Et de citer en exemple l'un des derniers fiascos de l'informatique financière étatique, l'Opérateur national de paye (ONP), dont les gains d'efficience ne seront jamais constatés, du fait de l'échec du projet, pour un coût estimé à 286 millions d'euros. "Il convient de faire preuve de prudence sur le montant des économies attendues, et de vigilance sur le maintien de l'effort dans la durée", conclut le rapport du Sénat. À bon entendre...

Raphaël Moreaux